SECTION DE
CHARENTE
MARITIME

MUTATIONS LOCALES 2021
OU
LE DIALOGUE SOCIAL BAFOUE !

En mars 2020, La Covid-19 a bouleversé notre quotidien tant professionnel que personnel. notre Président a déclaré ***« il y aura un avant et un après ».***

Ces propos se confirment notamment dans notre administration et le comportement de notre direction locale dans le cadre du mouvement local pour le 1er septembre 2021 en est un bien triste exemple.

Les CAP Locales ont été supprimées, mais en 2020, nous avions pu obtenir une réunion informelle afin d'avoir un dialogue constructif avant diffusion aux agents du mouvement local sur Ulysse 17. Cela avait permis d'évoquer des situations douloureuses de certains collègues et d'avoir des informations et explications précises par les services RH sur les résultats de ce mouvement.
Cette année, malgré notre demande qui s'appuyait sur les textes des Lignes Directrices de Gestion (cf courrier joint) dans laquelle nous sollicitions de notre Directeur la diffusion des tableaux de classement des voeux, la tenue d'une réunion informelle avant la diffusion du mouvement, celui-ci nous a opposé un refus par un mail lundi 31 mai à 15h02 après diffusion à 15 heures des mouvements C et B.
Solidaires Finances Publiques 17 a formulé sa demande lundi matin puisque la Direction nous avait affirmé que les mouvements locaux seraient diffusés vers le 15 juin.
Nous avons été surpris d'être informés en fin de matinée par les services RH que les mouvements seraient diffusés l'après-midi.
Si nous pouvons comprendre que la diffusion 15 jours plus tôt soit intéressante pour les collègues concernés, notamment ceux arrivant de l'extérieur, afin de leur permettre de prendre leurs dispositions pour le 1er septembre en cas de déménagement, la manière dont la Direction s'est comportée vis-à-vis des OS est plutôt cavalière !

Ci-dessous le mail de Solidaires FIP 17 :

Monsieur le Directeur,

Le dépôt des demandes de mutations locales des agents de catégories A, B et C dans ALOA est arrivé à son terme.
Cette année, un grand nombre de collègues sont contraints d'effectuer une demande de mutation dans le cadre du NRP imposé par la DG et par la Direction locale.
Les CAP Locales qui ont été supprimées depuis l'année dernière auraient démontré tout leur utilité dans cette période dans le cadre d'un dialogue constructif avec la Direction et ceci, dans l'intérêt des agents et des services.
Afin de permettre une meilleure lisibilité pour l'ensemble des agents concernés, Solidaires Finances Publiques de Charente Maritime vous demande de publier les tableaux de classement

comme cela a été fait lors des mouvements nationaux. Ci-joint notre courrier à ce sujet.
Nous vous demandons également la tenue d'une réunion informelle entre la publication de ces tableaux de classement et la publication des mouvements.

Laurent DELAUGEAS
Secrétaire Départemental Solidaires FIP 17

Réponse du Directeur Adjoint, Mr SAIZEAU (lundi 31 mai, 15h02):

Bonjour,

Je fais suite à votre message adressé au directeur et vous fais part des éléments suivants. Le mouvement technique C et B vient d'être mis en ligne sur Ulysse. Vous pouvez noter à cette occasion que les statistiques sont plutôt bien orientées s'agissant du niveau de satisfaction des demandes formulées par les agents. Cela étant, nous sommes à votre disposition pour examiner des situations individuelles qui pourraient poser problème suite à ce mouvement.

Bien cordialement

Cette réponse nous semble en complète déconnexion avec notre demande. S'appuyer sur des statistiques de satisfaction, alors que sur les **142** demandes déposées par les agents C et B, **94** étaient obligatoires dans le cadre du NRP, relève plutôt d'un certaine malhonnêteté intellectuelle.

En regardant plus en détail, et en extournant les demandes obligatoires, le taux de satisfaction est bien moindre puisque seulement **30** agents sur **48** obtiennent un de leurs vœux.
Cela démontre bien l'impact du NRP dans les mouvements locaux, et donc la difficulté d'obtenir une mutation dans le cadre des **« convenances personnelles »**.
Quant aux demandes dites **« obligatoires »**, si elles ont toutes été satisfaites, la Direction ne peut s'en féliciter : les 94 agents concernés n'avaient aucunement l'intention de déposer une demande entraînant une mobilité géographique ou fonctionnelle, voire les deux simultanément.

Toutes les demandes satisfaites ne le sont pas non plus sur le 1er vœux. Les CAP Locales ou une réunion informelle nous permettaient, en tant que représentants des personnels d'avoir une explication et de vérifier si les règles des différentes priorités et de l'ancienneté avaient été respectées. Les collègues qui n'ont pas obtenu leur 1er vœux ou qui n'ont rien obtenu peuvent se poser la question de l'équité de traitement de leur demande.

Solidaires Finances Publiques 17 proposent à ces collègues d'écrire à la Direction afin d'avoir individuellement une réponse à ce sujet. Nous vous joignons un modèle de lettre à envoyer au Directeur et au service RH, et de nous mettre en copie sur la boite mail laurent,delaugeas@dgfip,finances,gouv,fr

Un CTL doit se tenir le 14 juin prochain. Un mail au Directeur a été envoyé ce matin pour demander que le mouvement local pour le 1er septembre soit rajouté dans un point à l'ordre du jour de ce CTL. Il est hors de question que ce sujet ne soit pas abordé, aussi bien sur le côté technique du mouvement mais également sur l'impact pour les collègues (prime de mobilité, formation, charges de travail,…) et sur l'impact organisationnel des services absorbants.